

Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional
Ancien Ministre

Monsieur Jean-François CARENCO
Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfecture de Région
106 rue Pierre Corneille
69419 LYON Cedex 03

Nos réf. : CLD / SM

Lyon, le 2 décembre 2014

Monsieur le Préfet,

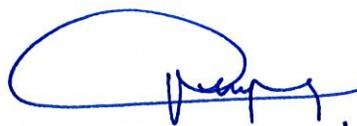
Le Groupe Pierre et Vacances a saisi la Région en 2009 d'une demande de subvention pour implanter un projet touristique « Center Parcs » dans les Chambarans en Isère sur la commune de Roybon. Depuis cette date, ce projet a fait l'objet de plusieurs contentieux.

Plus récemment, le juge des référés du Tribunal Administratif de Grenoble a été saisi de deux demandes de référés suspensifs de la part des associations de défense de l'environnement et il doit se prononcer prochainement.

Compte tenu des incertitudes juridiques liées à la mise en œuvre du projet, il me paraît préférable de prendre les dispositions nécessaires à la suspension des travaux, jusqu'au prononcé de la décision qui sera rendue par la juridiction administrative.

Quelle qu'en soit l'issue, il me semble par ailleurs nécessaire que vous puissiez diligenter une mission pour apprécier les conditions de réalisation de ce projet au regard des contraintes environnementales. Je me tiendrai à la disposition de cette mission pour toutes les informations qu'elle souhaitera recueillir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Jean-Jack QUEYRANNE

Téléphone : 04 26 73 40 00
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02
www.rhonealpes.fr

Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région